



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°R32-2025-165

PUBLIÉ LE 8 AVRIL 2025

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /**

R32-2025-04-07-00002 - Arrêté n° 2025-012 SDSG modifiant l'arrêté n°2022-037 du 3 juin 2022 SDSDU modifié **??**fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de l'Oise (8 pages)

Page 3

R32-2025-04-07-00003 - Arrêté n° 2025-013 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de l'Oise (7 pages)

Page 11

## **Direction de la sécurité sociale - Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /**

R32-2025-04-08-00001 - ARRÊTÉ du 8 avril 2025 portant modification (N° 6) à l'arrêté de nomination des membres du conseil d'administration de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Picardie (1 page)

Page 18

**Arrêté n° 2025-012 SDSG modifiant l'arrêté n°2022-037 du 3 juin 2022 SDSDU modifié  
fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de l'Oise**

**LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-037 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 30 décembre 2024 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

## **ARRETE**

**Article 1** – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-037 SDSDU du 3 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

### **Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé**

**a) Représentants des établissements de santé**

**a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :**

Delphine CAPRONNIER, titulaire, est supprimée de la composition de cette instance.

**b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées**

Christelle BOURSON, NEXEM, titulaire, en remplacement de Patricia HORTA.

Hakima TSABIT, URIOPSS Hauts-de-France, suppléante de Corine VERTADIER, en remplacement de Jean-Claude CARGNELUTTI.

**d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé**

**d2) Représentants des autres professionnels de santé**

Jean-Paul COPPI, suppléant de Anne-Christine DUPONT, est supprimé de la composition de cette instance.

**e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil**

Jérôme DELÉCRIN, Bureau des Internes Picards (BIP), titulaire, en remplacement de Kévin HEURTAUX.

Julien MONJE, Syndicat Autonome Picard Représentant les Internes de Médecine Générale (SAPIR-IMG), suppléant, en remplacement de Nagui CHADLI.

**h) Représentant des médecins**

Pierre BETERMIEZ, titulaire, en remplacement de Grégory BONDU.

Grégory BONDU, suppléant, en remplacement de Philippe VERON.

**Représentant des autres ordres des professions de santé**

Romain HAMART, Conseil de l'Ordre des Infirmiers, titulaire  
Virginia AMARAL, Conseil de l'Ordre des Infirmiers, suppléante

Christophe BLIN, Conseil de l'Ordre des Pharmaciens, titulaire  
Céline ACCARD, Conseil de l'Ordre des Pharmaciens, suppléante

Pierre CARNEC, Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes, titulaire  
Bernard TRIOLET, Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes, suppléant

Michel LEBLANC, Conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, titulaire  
Eric DE BEL, Conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, suppléant

Virginie HENNING, Conseil de l'Ordre des Pédicures-Podologues, titulaire  
Marie CARISSIMO, Conseil de l'Ordre des Pédicures-Podologues, suppléante

*Un titulaire, Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes, en attente de désignation*  
*Un suppléant, Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes, en attente de désignation*

### **Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

#### **a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

Nathalie DELAFOSSE, suppléante de Martine URIBES, est supprimée de la composition de cette instance.

#### **b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées**

Pierre MICHELINO, titulaire, est supprimé de la composition de cette instance.

### **Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**

#### **c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile**

David HOUENOU, suppléant de Annabelle LEROY-DEROME, est supprimé de la composition de cette instance.

#### **d) Représentant des communautés (cf. articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales)**

Olivier DE BEULE, Communauté de communes du Plateau Picard (CCPP), suppléant de Didier DOUCET.

### **Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

#### **a) Représentants de l'Etat**

Frédéric BOVET, titulaire, en remplacement de Victoire LANTREIBECQ.  
Anne GABRELLE, suppléante, en remplacement de Véronique ALIES.

**Article 2** – La composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

**Article 3** – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 4** – La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 7 avril 2025

**Pour le directeur général et par délégation,  
La directrice de la stratégie et des territoires,**



**Laurence Cado**

**ANNEXE**

**Tableau de composition du CTS de l'Oise**

TITULAIRES

SUPPLEANTS

**Président** : Thierry RAMAHERISON

**Vice-Présidente** : Brigitte DUVAL

**Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé**

**a) Représentants des établissements de santé**

**a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :**

1	Catherine LATGER – CH Compiègne-Noyon (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
2	Christelle DUMONT - CRF Chaumont en Vexin (FEHAP)	Ilda FERREIRA - Centre Gériatrique Condé (FEHAP)
3	Vincent VESSELLE – Polyclinique St Côme (FHP)	Nathalie WACQUET – Institut Médical de Breteuil (FHP)

**a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :**

4	Bruno TOURNAIRE-BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
5	Thierry RAMAHERISON - Président CME CH de Beauvais (FHF)	Laurence DELTOUR – Présidente de CME CHICN (FHF)
6	<i>En attente de désignation (nouveau)</i> (FHP)	Mourad LAKHDARI - Président CME Clinique du Parc St Lazare (FHP)

**b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées**

7	Pierre-Alain BRUNEL - Fondation Léopold Bellan (FEHAP)	Stéphanie DENOLF - APF (FEHAP)
8	Samyr BOUFADINE - Le Clos du Nid (NEXEM)	Christophe HOUDET - ADMR
9	Magali THERY - EHPAD Temps de vie Pillet-Will (URIOPSS)	Olivia GUILBERT - Hôpital de Crépy-en-Valois (FHF)
10	Christelle BOURSON - UNAPEI de l'OISE (nouveau) (NEXEM)	Laëtitia ZAMPESE - ADSEAO (URIOPSS)
11	Corine VERTADIER - APAJH (FEHAP)	Hakima TSABIT - Fondation Diaconesses de Reuilly (nouveau) (URIOPSS)

**c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité**

12	Alexis DERACHE – Samu social de l'Oise	Jean-Christophe DUMOULIN - ADARS (Fédération des Acteurs de la Solidarité)
13	Sarah BONNENFANT - Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de l'Oise (CPIE60)	Didier MALÉ - Association ROSO
14	Brigitte GUISSSE - Mutualité Française	Xavier FOURNIVAL - SATO Picardie

**d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé**

**d1) Représentants des médecins**

15	Françoise COURTALHAC	Aurélié DELOBEL
16	José CUCHEVAL	<i>En attente de désignation</i>
17	Bassam AL NASSER	<i>En attente de désignation</i>

**d2) Représentants des autres professionnels de santé**

18	Anne-Christine DUPONT - URPS Orthophonistes	<i>En attente de désignation - URPS Chirugiens-dentistes (nouveau)</i>
19	Caroline MAZAL - URPS Sages-femmes	Antoine DARRAS - URPS Pharmaciens
20	Judicaël FEIGUEUX - URPS Infirmiers	Vincent JALLU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes

**e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil**

21	Jérôme DELÉCRIN – BIP (nouveau)	Julien MONJE – SAPIR-IMG (nouveau)
----	---------------------------------	------------------------------------

**f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**

**f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

22	Stéphanie ESLIN - MSP de Saint-Just-en-Chaussée	Jean-Pierre MOUNEY - Centre de santé du Valois
23	Jenny WATTELIER-LEBAUDY - DAC Aloïse	Sandra BODERLIQUE, DAC Appui Parcours Santé
24	Jean-Louis MIONNET - MSP de Breteuil	Muriel MICHAUD - MSP de Breteuil

**f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires**

25	Isabelle BOUCHEZ - CPTS Compiègne	Maëlle LEFEBVRE - CPTS du Beauvaisis
----	-----------------------------------	--------------------------------------

**f3) des communautés psychiatriques de territoire**

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

**g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile**

27	Kahina LOUZABI ATIRIS - FNEHAD	Domitille FUMERY - FNEHAD
----	--------------------------------	---------------------------

**1h) Représentant de l'ordre des médecins**

28	Pierre BETERMIEZ (nouveau)	Grégory BONDU (nouveau)
----	----------------------------	-------------------------

**Représentants des autres ordres des professions de santé : (nouveau)**

**Représentant de l'ordre des Infirmiers**

29	Romain HAMART (nouveau)	Virginia AMARAL (nouveau)
----	-------------------------	---------------------------

**Représentant de l'ordre des Pharmaciens**

30	Christophe BLIN (nouveau)	Céline ACCARD (nouveau)
----	---------------------------	-------------------------

**Représentant de l'ordre des Chirugiens-dentistes**

31	Pierre CARNEC (nouveau)	Bernard TRIOLET (nouveau)
----	-------------------------	---------------------------

**Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes**

32	Michel LEBLANC (nouveau)	Eric DE BEL (nouveau)
----	--------------------------	-----------------------

**Représentant de l'ordre des Pédiatres-Podologues**

33	Virginie HENNING (nouveau)	Marie CARISSIMO (nouveau)
----	----------------------------	---------------------------

**Représentant de l'ordre des Sages-Femmes**

34	En attente de désignation (nouveau)	En attente de désignation (nouveau)
----	-------------------------------------	-------------------------------------

**Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé****a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Catherine LANNES - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL
36	Marielle ROLINAT – APF France Handicap	Didier GAMAIN - France Alzheimer
37	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	François NORET - CNAFAL
38	Charly HÉE - Familles de France	Michel LEROY - Familles de France
39	Brigitte DUVAL - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI
40	Martine URIBES - JALMALV	En attente de désignation (nouveau)

**b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées**

41	Gérard CHATIN – CDCA de l'Oise – PA	Régis QUINTARD - CDCA de l'Oise - PA
42	Annie RIVIERE - CDCA de l'Oise – PA	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise – PA
43	Alain MARLIERE - CDCA de l'Oise – PH	Céline DUVAL - CDCA de l'Oise – PH
44	En attente de désignation (nouveau)	En attente de désignation

**Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements****a) Conseiller régional**

45	Nathalie LEBAS	Manoëlle MARTIN
----	----------------	-----------------

**b) Représentant du conseil départemental de l'Oise**

46	Nicole COLIN	Sophie LEVESQUE
----	--------------	-----------------

**c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile**

47	Annabelle LEROY-DEROME	En attente de désignation (nouveau)
----	------------------------	-------------------------------------

**d) Représentant des communautés (cf. articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales)**

48	Didier DOUCET – Communauté de communes du Pays de Valois	Olivier DE BEULE - Communauté de communes du Plateau Picard (CCPP) (nouveau)
49	Fabienne CUVELIER – Communauté de communes de la Picardie Verte	Caroline CAYEUX - Communauté d'agglomération du Beauvaisis

**e) Représentant des communes**

50	Nicole CORDIER - Maire de Bonneuil les Eaux	Laurent LEFEVRE - Maire de Rainvillers
51	Alain BOUCHER - Maire de Monchy-Saint-Éloi	Jean-Paul DOUET - Maire de Montagny-Sainte-Félicité

## Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

### a) Représentants de l'Etat

52	Frédéric BOVET – Préfecture de l'Oise (nouveau)	Anne GABRELLE – Préfecture de l'Oise (nouveau)
----	---	--

### b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Virginie PELAGALI - CPAM de l'Oise	Laurent PIETRCZAK - CPAM de l'Oise
54	Valérie KLEIN – CARSAT HDF	Anne-Marie HAZARD – MSA de Picardie

## Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	Marine GENGEMBRE (Mutualité Française)	Pas de suppléance
56	Valérie PAPARELLE	Pas de suppléance

### Parlementaires :

Les 7 députés et les 4 sénateurs du département de l'Oise

**Arrêté n° 2025-013 SDSDG modifiant l'arrêté n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié  
fixant la composition nominative des formations spécialisées  
du Conseil Territorial de Santé de l'Oise**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-037 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 30 décembre portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur provisoire du conseil territorial de santé de l'Oise adopté en assemblée plénière d'installation le 29 juin 2022 ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Oise ;

## **ARRETE**

**Article 1** – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit :

### **Au titre du collège 1 :**

Christelle BOURSON, NEXEM, titulaire, en remplacement de Patricia HORTA.

Jérôme DELÉCRIN, Bureau des Internes Picards (BIP), titulaire, en remplacement de Kévin HEURTAUX.

Julien MONJE, Syndicat Autonome Picard Représentant les Internes de Médecine Générale (SAPIR-IMG), suppléant, en remplacement de Nagui CHADLI.

**Article 2** – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

### **Au titre du collège 1 :**

1b - Christelle BOURSON, NEXEM, titulaire, en remplacement de Patricia HORTA.

1e - Jérôme DELÉCRIN, Bureau des Internes Picards (BIP), titulaire, en remplacement de Kévin HEURTAUX.

Julien MONJE, Syndicat Autonome Picard Représentant les Internes de Médecine Générale (SAPIR-IMG), suppléant, en remplacement de Nagui CHADLI.

1h - Pierre BETERMIEZ, titulaire, en remplacement de Grégory BONDU.

Grégory BONDU, suppléant, en remplacement de Philippe VERON.

### **Au titre du collège 3 :**

David HOUENOU, suppléant de Annabelle LEROY-DEROME, est supprimé de la composition de cette commission.

### **Au titre du collège 4 :**

Frédéric BOVET, titulaire, en remplacement de Victoire LANTREIBECQ.

Anne GABRELLE, suppléante, en remplacement de Véronique ALIES.

**Article 3** – L'article 3 de l'arrêté n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

### **Au titre du collège 1 :**

Hakima TSABIT, URIOPSS Hauts-de-France, suppléante de Corine VERTADIER, en remplacement de Jean-Claude CARGNELUTTI.

**Au titre du collège 2 :**

Nathalie DELAFOSSE, suppléante de Martine URIBES, est supprimée de la composition de cette commission.

Pierre MICHELINO, titulaire, est supprimé de la composition de cette commission.

**Au titre du collège 3 :**

Olivier DE BEULE, Communauté de communes du Plateau Picard (CCPP), suppléant de Didier DOUCET.

**Article 4** – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**Article 5** – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 7 avril 2025

**Pour le directeur général et par délégation,  
La directrice de la stratégie et des territoires,**



**Laurence Cado**

## CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE

### Composition du bureau

#### Tableau de composition

- |   |   |                          |
|---|---|--------------------------|
| 1 | <b>Président</b>  | Thierry RAMAHERISON      |
| 2 | <b>Vice-présidente</b>  | Brigitte DUVAL           |
| 3 | <b>Président de la commission territoriale en santé mentale</b> | Bruno TOURNAIRE-BACCHINI |
| 4 | <b>Présidente de la commission territoriale des usagers</b>     | Corine VERTADIER         |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

#### Au titre du collège 1 :

5	Christelle BOURSON - UNAPEI de l'OISE (nouveau) (NEXEM)	Laëtitia ZAMPESE - ADSEAO (URIOPSS)
6	Brigitte GUISSÉ - Mutualité Française	Xavier FOURNIVAL - SATO Picardie
7	Bassam AL NASSER	<i>En attente de désignation</i>
8	Jérôme DELÉCRIN – BIP (nouveau)	Julien MONJE – SAPIR-IMG (nouveau)

#### Au titre du collège 2 :

9	Alain MARLIERE - CDCA de l'Oise – PH	Céline DUVAL - CDCA de l'Oise – PH
---	--------------------------------------	------------------------------------

#### Au titre du collège 3 :

10	Nicole COLIN	Sophie LEVESQUE
----	--------------	-----------------

#### Au titre du collège 4 :

11	Virginie PELAGALI - CPAM de l'Oise	Laurent PIETRCZAK - CPAM de l'Oise
----	------------------------------------	------------------------------------

**CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE**  
**Commission territoriale en santé mentale**  
**Tableau de composition**

**Président** : Bruno TOURNAIRE-BACCHINI

**Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé**

**a) Représentants des établissements de santé**

1	Bruno TOURNAIRE-BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
---	--	----------------------------------

**b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap**

2	Magali THERY - EHPAD Temps de vie Pillet-Will (URIOPSS)	Olivia GUILBERT - Hôpital de Crépy-en-Valois (FHF)
3	Christelle BOURSON - UNAPEI de l'OISE (nouveau) (NEXEM)	Laëtitia ZAMPESE - ADSEAO (URIOPSS)

**c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité**

4	Alexis DERACHE – Samu social de l'Oise	Jean-Christophe DUMOULIN - ADARS (Fédération des Acteurs de la Solidarité)
---	--	--

**d) Représentants les professionnels de santé libéraux**

5	Françoise COURTALHAC	Aurélie DELOBEL
---	----------------------	-----------------

**e) Représentant des internes en médecine**

6	Jérôme DELÉCRIN – BIP (nouveau)	Julien MONJE – SAPIR-IMG (nouveau)
---	---------------------------------	------------------------------------

**f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale**

7	Stéphanie ESLIN - MSP de Saint-Just-en-Chaussée	Jean-Pierre MOUNEY - Centre de santé du Valois
8	Jenny WATTELIER-LEBAUDY - DAC Aloïse	Sandra BODERLIQUE, DAC Appui Parcours Santé

**g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile**

9	Kahina LOUZABI ATIRIS - FNEHAD	Domitille FUMERY - FNEHAD
---	--------------------------------	---------------------------

**h) Représentant de l'ordre des médecins**

10	Pierre BETERMIEZ (nouveau)	Grégory BONDU (nouveau)
----	----------------------------	-------------------------

Deux titulaires et deux suppléants *en attente de désignation* parmi les membres du collège 1

**Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

13	Catherine LANNES - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL
14	Annie RIVIERE - CDCA de l'Oise – PA	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise – PA
15	Alain MARLIERE - CDCA de l'Oise – PH	Céline DUVAL - CDCA de l'Oise – PH
16	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

**Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**

17	Nicole COLIN	Sophie LEVESQUE
18	Annabelle LEROY-DEROME	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

**Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

20	Frédéric BOVET – Préfecture de l'Oise (nouveau)	Anne GABRELLE – Préfecture de l'Oise (nouveau)
21	Valérie KLEIN – CARSAT HDF	Anne-Marie HAZARD – MSA de Picardie

**CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE**  
**Commission territoriale des usagers**  
**Tableau de composition**

**Présidente** : Corine VERTADIER

**Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé**

1	Pierre-Alain BRUNEL - Fondation Léopold Bellan (FEHAP)	Stéphanie DENOLF - APF (FEHAP)
2	Samyr BOUFADINE - Le Clos du Nid (NEXEM)	Christophe HOUDET - ADMR
3	Corine VERTADIER - APAJH (FEHAP)	Hakima TSABIT - Fondation Diaconesses de Reuilly (nouveau) (URIOPSS)

**Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

4	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	François NORET - CNAFAL
5	Charly HÉE - Familles de France	Michel LEROY - Familles de France
6	Brigitte DUVAL - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI
7	Martine URIBES - JALMALV	En attente de désignation (nouveau)
8	Annie RIVIERE - CDCA de l'Oise – PA	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise – PA
9	En attente de désignation (nouveau)	En attente de désignation

**Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**

10	Didier DOUCET – Communauté de communes du Pays de Valois	Olivier DE BEULE - Communauté de communes du Plateau Picard (CCPP) (nouveau)
11	Fabienne CUVELIER – Communauté de communes de la Picardie Verte	Caroline CAYEUX - Communauté d'agglomération du Beauvaisis

**Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

12	Virginie PELAGALI - CPAM de l'Oise	Laurent PIETRCZAK - CPAM de l'Oise
----	------------------------------------	------------------------------------

**ARRÊTÉ du 8 avril 2025 portant modification (N° 6)  
à l'arrêté de nomination des membres du conseil d'administration de  
l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de Picardie**

**La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.213-1 et D.231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Picardie ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2024 portant délégation de signature à Madame Chantal COURDAIN, cheffe de l'antenne de Lille de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu les arrêtés modificatifs en date des 6 juillet 2022, 22 février 2023, 12 avril 2023, 20 juillet 2023 et 24 janvier 2025 ;

Vu les modifications formulées par la fédération nationale des auto-entrepreneurs (FNAE).

**A R R Ê T É**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté ministériel du 18 mars 2022 susvisé est complété comme suit :

« Article 1

**3/ En tant que représentants des travailleurs indépendants**

Sur désignation de la Fédération Nationale des Autos-Entrepreneurs (FNAE)

Titulaire :

Madame Marie-Hélène BORDEAU (*en remplacement de M. François TILLARD*)

Suppléant :

Madame Ariane BONY (*désignée sur siège vacant*) »

Le reste est sans changement.

**Article 2**

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 avril 2025

La Cheffe de l'antenne de Lille  
de la Mission Nationale de Contrôle et  
d'audit des organismes de sécurité sociale,



Chantal COURDAIN

*Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.*